



## **FAITES VOTRE PART, TRIEZ !**

### **Changement de fréquence des collectes d'ordures ménagères dès janvier 2023**

**Saint-Basile-le-Grand, le 12 juillet 2022** – Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les collectes à domicile d'ordures ménagères se feront dorénavant une fois toutes les trois semaines sur le territoire grandbasilois. Soucieuse de l'environnement, la Ville de Saint-Basile-le-Grand emboîte ainsi le pas à plusieurs municipalités de la MRC de la Vallée-du-Richelieu qui ont effectué ce changement de fréquence afin d'encourager leurs citoyens à se départir responsablement de leurs matières résiduelles ainsi qu'à réduire la quantité de déchets à la source. En 2021, ce sont plus de 3262 tonnes de déchets grandbasilois qui se sont dirigées vers les sites d'enfouissement, soit une diminution de 6 % avec l'année précédente. Quelque 1573 tonnes de matières organiques ont été transportées à l'usine de biométhanisation, représentant une diminution de 2 % en comparaison aux données de 2020. Citoyennes et citoyens grandbasilois, donnons-nous le défi de réduire encore plus la quantité de déchets que nous envoyons à l'enfouissement !

Pour soutenir les Grandbasiloises et les Grandbasilois dans ce changement d'habitude, la Ville dévoile ainsi une campagne de sensibilisation au bon tri des matières résiduelles, « **Faites votre part, triez !** », afin d'inciter le citoyen à délaissé le bac de déchets et à favoriser les autres options de collectes et de dépôts.

#### **Guide des collectes : une édition à conserver**

Au courant de la saison estivale, les résidants grandbasilois recevront par la poste leur tout premier guide des collectes et dépôts. Avec cette édition facile à consulter et imagée, les citoyens pourront, d'un seul coup d'œil, valider l'ensemble des possibilités que la Ville leur offre afin de bien se départir des matières résiduelles, que ce soit dans l'un des bacs ou bien lors d'une journée de dépôt. Plusieurs trucs et astuces seront également insérés dans le document. Vous voulez prévenir les insectes et les odeurs dans votre bac brun ? Vous vous demandez qui contacter lorsque la collecte n'a pas été effectuée à votre domicile ? Tout se retrouvera dans ce guide pratique !

Kim Méthot, conseillère du district 4 et responsable des dossiers de développement durable, poursuit : « Il peut être complexe de déterminer où certains objets ou matières doivent aller : les contraintes sont

multiples et les options encore plus. Ce guide se veut une solution facile et pratique pour les citoyens. Glissez-le dans une armoire de cuisine ou déposez-le dans votre tiroir ! Le plus important est qu'il soit à portée de main lorsque vous vous demandez comment bien disposer d'une matière. Développer le réflexe de chercher la façon de s'en départir la plus écologique possible est la première étape vers un mode de vie responsable et axé sur l'environnement ! »

### **Une campagne de sensibilisation colorée**

Grâce à trois phases d'un an qui permettront de sensibiliser, de mobiliser et d'impliquer les résidants pour un meilleur tri des matières résiduelles, la campagne « Faites votre part, triez ! » clarifiera les bons comportements à adopter pour une utilisation optimale des collectes et dépôts, et ce, de façon simple et claire. Un visuel distinctif et coloré a été créé afin de rendre les informations sur le tri visuelles, efficaces et attrayantes.

Plusieurs autres actions de communication seront également déclinées au cours des prochains mois afin de sensibiliser le plus grand nombre de Grandbasilloises et Grandbasillois :

- Rappels des collectes et dépôts par le biais de la plateforme bciti+, grâce à des notifications courriel, texto et/ou *push* (Vous n'êtes pas abonnés ? Rendez-vous au [villesblg.ca/abonnement](https://villesblg.ca/abonnement)) ;
- Activité d'information à la bibliothèque pour en savoir plus le bon tri des matières ;
- Capsules d'information sur des trucs et astuces relatifs aux collectes et dépôts dans l'infolettre *Le Grand Babillard* ;
- Panneau promotionnel aux entrées de la Ville aux couleurs de la campagne ;
- Page Web dédiée pour apprendre des trucs et astuces ;
- Et bien plus dans les prochaines années ! Diverses activités de sensibilisation sont au programme, dont des concours, des formulaires de suggestion et des activités pour enfants. Consultez le [villesblg.ca](https://villesblg.ca) pour en savoir davantage ou inscrivez-vous à l'infolettre !

### **Une modification du quotidien nécessaire**

En 2018, la Ville de Saint-Basile-le-Grand procédait au déploiement du bac brun sur son territoire pour la collecte des matières organiques. Maintenant que les citoyens se sont davantage approprié leur bac brun, le temps est venu d'en maximiser son utilisation en vue de délaier peu à peu le bac de déchets. Soyez sans crainte, plusieurs autres options, dont de nombreuses journées de dépôt et diverses collectes à domicile, restent disponibles afin de permettre aux citoyens de se débarrasser de leurs matières résiduelles de façon responsable.

Le maire, Yves Lessard, ajoute : « Il est important pour le conseil municipal de bien guider les citoyens dans cette transition vers un mode de vie où l'on délaie la facilité du bac d'ordures pour une gestion des matières résiduelles plus réfléchie et responsable. Le changement de fréquence de collecte des déchets est un effort de la part de la Ville afin de sensibiliser encore plus les citoyens et les amener à bien apprivoiser leurs bacs, et même à réduire leurs matières résiduelles. Nous invitons tous les Grandbasilloises et Grandbasillois à s'informer, et pour ceux dont le tri fait déjà partie de leur vie, à en apprendre plus sur les options qui leur sont offertes. »

Rappelons que les actions prises par la Ville concordent avec la vision de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) qui prévoit un taux de recyclage des matières organiques de 60 % d'ici 2025.

### Plus de détails

Pour plus d'informations sur la campagne de sensibilisation, ainsi que toutes les informations sur les collectes et dépôts, visitez le [villesblg.ca/tri](http://villesblg.ca/tri).

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

Pièce jointe : campagne-bon-tri-matieres\_2022\_1920x600.jpg